

# ASSURANCE ANNULATION / INTERRUPTION DE SEJOUR 2022

## Campez Couvert

Nous vous recommandons de souscrire une assurance qui vous permet d'être remboursé de vos arrhes si vous devez annuler ou interrompre votre séjour pour toutes les raisons qui ne sont pas de votre fait (voir document «CAMPEZ COUVERT» au dos).

L'assurance doit être souscrite et réglée lors de votre réservation et elle est valable pour toutes les personnes inscrites sur le contrat de réservation.

En cas d'annulation ou d'interruption de votre séjour, vous devez prévenir le Camping puis déclarer sous 10 jours ouvrés le sinistre à «CAMPEZ COUVERT» (voir document au dos) qui procédera au remboursement sous 48 heures après réception du dossier complet.

NB : - Les conditions générales d'annulation complètes sont consultables sur le site :

[www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)

- **Aucun remboursement ne sera effectué par le Camping si l'assurance n'est pas souscrite.**

### LES TARIFS :

Emplacement camping	15 € par emplacement
Hébergement locatif	35 € par hébergement



### BULLETIN D'ADHÉSION

#### SOUSCRIPTEUR:

Nom / Prénom .....

Adresse .....

Code postal. .... VILLE .....

Réservation du .... / ..... / ..... au .... / ..... / .....

Lieu de séjour : CAMPING DES SOURCES à EUGENIE LES BAINS

Ce bulletin complété et signé et le chèque correspondant sont à joindre au contrat de réservation de votre séjour à adresser à : Camping des Sources 350 route du Mouliot - 40320 EUGENIE LES BAINS.

Je règle  Par chèque  Par mandat  En espèces à l'ordre du CAMPING DES SOURCES

15 € Emplacement camping

35 € Hébergement locatif

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature :

#### ACCOMPAGNANTS:

Nom..... Prénom .....

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

### INFORMATIONS et RENSEIGNEMENTS



CAMPING des SOURCES  
350 Route du Mouliot  
40320 EUGENIE-LES-BAINS

05 58 45 68 36  
06 89 75 13 87

info@camping-eugenie-les-bains.fr  
www.camping-eugenie-les-bains.fr

N° RCS Mont de Marsan : 504 485 954



# Campez Couvert

Bien plus qu'une assurance annulation !



**GARANTIE COVID-19**

**NOUVEAU !**

**FRAIS D'ANNULATION**

Maladie COVID

Mise en quarantaine suite à test positif COVID

Cas contact avec mise en quarantaine

**ASSISTANCE**

Frais d'hébergement en cas de mise en quarantaine

Rapatriement médical

Téléconsultation

## NOS GARANTIES



ANNULATION DE SÉJOUR



ARRIVÉE TARDIVE



INTERRUPTION DE SÉJOUR



VÉHICULE DE REMPLACEMENT



OUBLI D'UN OBJET



GARANTIE COVID-19

**Facile & rapide !**

**Tout le monde est couvert,**  
sans lien de parenté nécessaire.

[www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)

### Campez Couvert vous

permet de bénéficier de l'assurance séjour la plus complète du marché.

En plus des garanties d'annulation et

Interruption, Campez

Couvert couvre la maladie COVID-19.

Retrouvez l'ensemble des conditions générales d'assurance sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)



### Raisons médicales

Maladie grave (comme COVID), accident grave ou décès, contre-indication et suite vaccination, complications dues à l'état de grossesse.



### Raisons personnelles

Convocation en vue d'adoption d'un enfant, d'un examen de naturopathe ou d'une greffe d'organe, etc.



### Dommages graves à votre véhicule

Dans les 48h avant le jour du séjour.



### Raisons professionnelles

Suppression ou modification des dates de congés payés, licenciement économique ou rupture conventionnelle, mutation professionnelle, obtention d'un emploi, etc.

**Autres garanties :** Dommages graves dans les locaux professionnels ou privés (incendie, explosion, dégâts des eaux, vol, catastrophes naturelles), interruption du site, empêchement pour se rendre sur le lieu de séjour, vol de carte d'identité, permis de conduire ou passeport, retards de visa par les autorités du pays, refus d'embarquement en cas de prise de température.



### Cas contact

Présentant des symptômes du Covid-19 confirmés par un avis médical ou ayant été en contact à risque élevé avec une personne contaminée.

**NOUVEAU !**

## Que faire en cas d'annulation ou d'interruption de séjour ?



1

### AVERTISSEZ VOTRE LIEU DE RÉSERVATION

de votre désistement, retard ou interruption



2

### DÉCLAREZ VOTRE ANNULATION OU INTERRUPTION DE SÉJOUR

→ EN LIGNE :

[www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre](http://www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre)

→ PAR EMAIL :

[sinistres@campez-couvert.com](mailto:sinistres@campez-couvert.com)



3

### VOUS ÊTES REMBOURSÉ\* EN 48H

\*après réception de votre dossier !  
\*sans déduction de votre franchise



Disponibilité sur



App Store



### SIMPLE, RAPIDE ET CONNECTÉ !

### DÉCLARER VOTRE SINISTRE SUR VOTRE MOBILE

Découvrez notre application smartphone Safebooking®.

Déclarez, suivez et consultez votre déclaration en temps réel...



Cetibien Tolaide & Associés - Société de courtage en assurances

SIRET SOCIAL : 27 3144 0444 Druand - CS 70189 - 15021 BOURGUES Cedex - France

ORIAS : 3600461 - www.orias.fr - SIRET 807 965 449 Druand - Capital social : 10 000 €

Document communiqué conformément à la loi sur la protection des données | Contact : [info@ceci.com](mailto:info@ceci.com) - [ceci@ceci.com](mailto:ceci@ceci.com) - [ceci@ceci.com](mailto:ceci@ceci.com)